PB/PC le 21.12.78

NOTE - EXPRESS

CONFIDENTIEL DEFENSE

ORIGINE: 14° D.I. - 51° D.H.T. - LYON

DESTINATAIRES: - Diffusion F1 + 7° CENIE + 1° R.CH/CPCIT (moins 1° REC)

(pour action) (2 ex.)

DESTINATAIRES : (pour information)

- 52° DMT

- 53° DMT

- DSN - LYON

- BSN - LYCN

COPIES INTERIEURES :

- Général 1º Adjoint

- Colonel 2º Adjoint

- OA/CEM

- B.LOG/MOB

- B.EMPL/RES

- B.OMEFF/MOB

DATE: 22 décembre 1978

Nº 243 /14°DI/51°DFT/BCNEFF/ORG/CD Clt.: T/172

OBJET : 114º D.I.

Suite à réunion qui s'est tenue le 20.12.1978 au B.S.N. de LYON, les décisions suivantes ont été prises :

- Primo : Afin de tenir compte des enseignements tirés de la CV de la 115° D.I., la majoration des effectifs S.O.R. et HdRR sera portée dès naintenant à 30 % (Personnels de complément en majoration pour Convocation du temps de paix : cf. IM 24 000 page 43)
- Secundo: La fraction de Contingent 78/04 sera laissée à la disposition du BSN afin de servir de ressource pour palier un éventuel déficit subsistant lors de la dernière mise à jour du "listing" des personnels convoqués.
- Tertio: Une liste dans l'ordre alphabétique des personnels participant à la CV sera demandée par le BSN au CTI après dernière mise à jour du "listing" des convoqués. Cette liste alphabétique est destinée à faciliter les opérations administratives des Corps et à gagner des délais en particulier pour paiement de la solde en fin de CV par le trésorier.
- Quarto : Une Convocation sélective pour un exercice PC/TRANS aura lieu les 18 et 19 mai 1979. Les cellules participantes seront définies incessament.

p.o. Le Colonel ROUBAUD Chef d'Etat-Major

Rules